

# Transition énergétique VVA, territoire à énergie positive

La question du réchauffement climatique est au cœur des préoccupations économiques et sociétales. L'énergie, indispensable au quotidien, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Un nouveau mode de production et de consommation est indispensable.

Pour participer à cette transition énergétique, Vichy Val d'Allier a élaboré en 2011 un Plan Climat Energie Territorial (PCET) lui valant d'être reconnue Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), label décerné par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer

# DEMARCHE TEPOS (territoire à énergie positive)

La démarche TEPOS englobe les actions du PCET (Plan Climat Energie Territorial) et du label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et réactualise le BEGES (Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serre), réalisé pour la première fois en 2012, dans le cadre du PCET.

Il s'agit d'une démarche à long terme avec une véritable feuille de route mobilisant les élus, les techniciens et partenaires, pour produire autant d'énergie qu'elle en consomme à l'horizon 2050.

Le Schéma directeur de la nouvelle grande Région Auvergne Rhône Alpes et l'ADEME imposent désormais à VVA de rentrer dans une démarche stratégique plus vaste et d'amplifier l'animation et la concertation avec tous les partenaires du territoire. VVA va être accompagnée par un assistant à maitrise d'ouvrage d'octobre 2016 à mars 2017 pour mener à bien cette mobilisation territoriale.

### Contacts

Christel DEBOUT-TOMCZAK

Chargée de communication - Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier c.debout@vichy-valallier.fr

Ivan GAUVIN

Chargé de misison plan climat et transition énergétique Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier i.gauvin@vichy-valallier.fr- Tél.: 04 70 96 57 00





# TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (

BEGES + PC(A)ET TEPO!

DIAGNOSTIC



BILAN SÉMISSIONS GAZ À EFFET DE SERRE



PLAN CLIMAT **TERRITORIAL** ENERGIE (PCET)

Augmenter de 20% l'efficacité énergétique d'ici 2020 Il comprend 87 actions réparties selon 8 thématiques Produire 30% d'énergies renouvelables d'ici 2020

En 2017, un volet AIR va venir s'ajouter : PCAET

rtera 20 actions pour une sub

CROISSANCE VERTE (TEPCV)

VVA, territoire à énergie positive

# PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET): **87 ACTIONS**

La réalisation de Bilans d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et un processus de concertation (via des ateliers réunissant les acteurs et émetteurs en matière de transport, agriculture à énergie renouvelable et ateliers, bâtiment) ont permis de dégager des objectifs politiques forts pour le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de Vichy Val d'Allier qui s'intègrent ainsi aux travaux déjà engagés par la collectivité en matière de transport, d'urbanisme et d'environnement.

Le PCET vise avant tout à élaborer un cadre global et à cibler les actions que la collectivité peut engager dans le cadre de ses compétences propres et de son patrimoine. Néanmoins, la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier souhaite aller plus loin en déployant aussi la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial à l'échelle de son territoire.

Les 87 actions retenues pour mettre en œuvre la stratégie globale du Plan Climat Energie Territorial de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier sont regroupées en 8 axes stratégiques :

- Les immobilisations (réseaux et bâtiments)
- 2les déplacements
- 3les déchets
- 4-
- les services entrants (papier, études, etc.) et le frêt
- 6communication et sensibilisation
- 7financement et évaluation
- la collectivité incitatrice et l'adaptation aux changements climatiques

# Le but est d'atteindre les 3 objectifs suivants :

- réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) (optimisation des besoins énergétiques, ajustement des fournitures, changement des comportements individuels...),
- développer les énergies renouvelables en mobilisant les ressources en fonction des potentiels locaux, source de création d'emplois,
- s'adapter en réduisant la vulnérabilité du territoire en anticipant la dégradation des conditions d'achat des énergies fossiles et les changements climatiques attendus sur notre territoire.

Cette stratégie globale se concrétisera par des plans d'actions qui se succéderont dans la temporalité des mandats électifs. Le premier plan d'actions (période 2014-2020) a été élaboré afin de mettre en œuvre ces priorités selon 8 axes stratégiques qui se déclinent en 26 objectifs opérationnels.

En 2017, un volet air va s'ajouter au PCET qui devient PCAET.

•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Ø	Ρ	L	U.	S	D	1	N	F(	O.	S	SI	J	R

www.agglo-vichyvaldallier.fr

Rubrique Services / Préserver l'environnement

# TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE : 5 ACTIONS

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de Vichy Val d'Allier a permis au territoire d'être élu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

En septembre 2014, le gouvernement a lancé un appel à projets avec la volonté de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- o atténuer les effets du changement climatique, pour que la France soit exemplaire lors de la COP 21 de Paris;
- encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ;
- faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur 3 ans.

Comme 212 autres territoires en France, Vichy Val d'Allier a eu le plaisir d'être lauréate de ce concours.

Avec tous les acteurs, notre territoire doit à présent agir sur les 6 grandes thématiques de TEPCV:

- 1- réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment \*,
- 2- diminuer les émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports,
- 3- développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets,
- 4- produire des énergies renouvelables locales,
- 5- préserver la biodiversité, les paysages et promouvoir un urbanisme durable,
- 6- promouvoir l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation des acteurs locaux.

Le 8 juillet 2015, VVA a donc signé au Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer la convention « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) qui a reçu une subvention de 500 000€ pour 5 actions :

- Opération cocon Vichy agglomération
- Etude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïque au stade aquatique
- l'expérimentation sur les taillis à courte rotation
- la poursuite du plan d'économie d'énergie
- la mise en service d'un système de visioconférence pour les réunions et ainsi éviter les déplacements



Ces cinq actions étant engagées, un avenant est en cours de finalisation avec 20 autres actions qui laissent espérer une subvention supplémentaire d'1500000 € courant novembre 2016.

N°	Actions	Montant total HT	Part TEPCV	%
	1. Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public	4 021 480,00	1 059 696,00	
1	Rénover selon la norme Batiment Basse Consommation (BBC) les batiments communaux			
		1 600 000,00	400 000,00 €	25%
	Poursuivre le plan d'économies d'énergie et l'optimisation énergétique			
2		200 000,00	80 000,00 €	40%
3	Créer un guichet unique en conseillant et soutenant la rénovation énergétique des logements auprès des publics non éligibles, mettre en place un fonds d'aide à la rénovation énergétique sans plafond de revenus et promouvoir les matériaux biosourcés			
	Signer un contrat de performance énergétique (CPE) pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse de trafic (Cusset)	523 000,00	240 000,00 €	80%
4		1 609 490 00	330 505 00 6	200/
	2. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports	<b>1 698 480,00</b> 500 000,00	339 696,00 € 153 600,00	20%
	Mettre en œuvre le schéma cyclable en secteur dense (pistes cyclables en site propre dédié, arceaux, box sécurisés,			
5	balisage)			
_	Acheter 4 voitures électriques pour les agents de VVA	350 000,00	84 000,00 €	24%
6		90 000,00	21 600,00 €	24%
7	Acheter 2 vélos électriques par commune	60 000,00	48 000,00 €	80%
	3. Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets	15 000,00	5 250,00 €	
8	Travailler avec les écoles de Cusset sur le gaspillage alimentaire	10,000,00	4,000,00,6	40%
9	Groupement de commande pour des sacs floqués TEPCV à destination des petits commerçants	10 000,00	4 000,00 €	40%
	4. Produire des énergies renouvelables locales	5 000,00 1 251 752,00	1 250,00 € 161 500,00 €	25%
10	Produire de l'électricité à partir de la retenue du lac d'Allier	1 231 / 32,60	101 500,00 0	
10	Mesurer le potentiel solaire	10 000,00	4 000,00 €	40%
11		20 000,00	5 000,00 €	25%
12	Mesurer le potentiel éolien sur le territoire	90 000,00	22 500,00 €	25%
13	Produire de l'électricité à partir du turbinage du réseau d'eau potable	20 000,00	5 000,00 €	25%
14	Implanter des ombrières photovoltaïque sur le parking du stade aquatique	_		
	5. Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable	<b>1 111 752,00</b> 137 000,00	125 000,00 € 70 800,00 €	11%
	Développer les circuits courts et le maraichage par VVA et développer les circuits de proximité pour l'alimentation	137 000,00	70 800,00 €	
15	(cuisine centrale, ceinture maraichère bio, PAEC,)			
	Fédérer les actions communales et sensibiliser le citoyen sur la démarche 0 phyto coins natures et potagers bio	20 000,00	16 000,00 €	80%
16			20.000.00	4001
47	Biodiversité et rucher pédagogique	97 000,00	38 800,00 €	40%
17		20 000,00	16 000,00 €	80%
	6. Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale  Sensibiliser et éduquer à la protection de l'environnement par l'intermédiaire de la recyclerie (achat d'une cabine de	90 000,00 €	50 000,00 €	
18	sablage ; emploi civique)	40 000,00	10,000,00 €	25%
19	Créer un poste d'ambassadeur de l'efficacité énergétique (défi des familles à énergie positive et éducation à	40 000,00	10 000,00 €	23/0
13	l'environnement sur les TAP)  Développer les centrales villageoises solaires et la création de parcs éoliens participatifs	35 000,00	28 000,00 €	80%
20				
		15 000,00	12 000,00 €	80%
	TOTAL:	6 015 232,00 €	1 500 846,00 €	

# TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VE

\*Dans le cadre de la thématique « réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment », l'opération Cocon Vichy Agglomération a été lancée



Action phare de la démarche TEPCV de VVA, « Cocon Vichy agglomération » est un dispositif favorisant l'isolation des combles perdus dans les bâtiments publics des communes.

En 2013, l'opération Cocon 63 était lancée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'Adhume (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre de l'agenda 21 et de son plan climat pour une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie du département.

Séduite par cette opération innovante et parfaitement en adéquation avec sa politique de développement durable, la Communauté d'agglomération, aidée de l'Adhume pour sa mise en œuvre, a décidé, en 2015 d'inscrire cette action dans son territoire labellisé TEPCV.

La constitution d'un groupement composé des 23 communes du territoire et des 15 communes membres de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise a été décidé en bureau communautaire en mars 2016 et addoné naissance à « Cocon Vichy agglomération ».

Ensemble, ils réalisent une consultation d'artisans qui, grâce au volume de travail à réaliser, vont proposer les meilleurs tarifs. Plus les collectivités s'engagent à isoler leurs combles, plus le montant des travaux à leur charge baisse. La mutualisation de l'opération permettra aussi de maximiser l'aide financière mobilisée grâce au dispositif des CEE (certificats d'économie d'énergie).

Au préalable et pour mener une opération de qualité, VVA prend en charge financièrement la réalisation des diagnostics des bâtiments concernés dans toutes les communes adhérentes au projet.

Au cours de l'année, près de 150 diagnostics auront été réalisés pour le compte de 28 communes et groupements de communes, soit environ 35 000 m² de combles. Des audits énergétiques seront également réalisés.

Cette première étape permet de chiffrer les travaux à effectuer mais aussi de choisir un maître d'œuvre afin d'élaborer les cahiers des charges techniques et le suivi des marchés de travaux.

### **OCOCON EN FILM**

www.agglo-vichyvaldallier.fr Rubrique Services / Préserver l'environnement

# remis par EDF au profit des habitants EDE et la Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer ont présenté ce 19 janvier 2016 une convention

Première récompense du label TEPCVC : un don de 4000 ampoules led

EDF et le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer ont présenté ce 19 janvier 2016 une convention pour la distribution gratuite par EDF d'un million d'ampoules LED dans les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » de moins de 250 000 habitants. Avec cette opération, EDF poursuit son action aux côtés des territoires engagés dans la transition énergétique.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,6 millions de clients, dont 27,8 millions en France. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 75 milliards d'euros dont 47,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

## La distribution des 4000 ampoules Led sur l'agglomération

Fruit d'un travail conjoint entre le service développement durable et le service cohésion sociale de l'agglomération, la distribution d'une partie des ampoules Led est réservée aux familles du territoire identifiées par les CCAS, centres sociaux et services de Conseil départemental. A cet effet, des ateliers thématiques seront animés par les agents des centres sociaux, CCAS et par des assistants sociaux pour sensibiliser les familles à la maîtrise de l'énergie.

En complément, la Maison de l'Habitat et de l'Energie propose de faire gagner des lots d'ampoules sur son stand lors du Salon de l'Habitat, à Vichy, du 14 au 16 octobre 2016 par le biais d'un jeu concours réservé aux habitants de la Communauté d'agglomération (renseignements sur place - lots à retirer ultérieurement à l'a ccueil de la MHE). Enfin, des ampoules seront également remises aux propriétaires qui feront la démarche, d'ici la fin de l'année, de déposer un dossier de convention OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) ; ces travaux étant destinés à offrir des économies d'énergie et à loger des propriétaires ou locataires aux revenus modestes.

Les ménages qui ont participé aux deux éditions du défi famille organisés par VVA en 2014 et 2015 sont également tenus de se faire connaître car un lot est réservé à chacun de ces ménages volontaires.

O POUR BÉNÉFICIER DE SON LOT D'AMPOULES	:
il est impératif d'apporter deux ampoules usagées.	•
	:

# Des voitures électriques pour les agents de VVA

En complément des 17 bornes de recharges pour véhicules électriques installées sur son territoire (voir page suivante), la Communauté d'agglomération se veut éco-exemplaire en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en cœur urbain et en faisant connaître ce nouveau moyen de déplacement. Pour cela, elle vient de commander 4 véhicules électriques : trois Zoé, un Kangoo et une Nissan Life dont l'achat est financé à hauteur de 24 % par le TEPCV.

VVA possédait déjà deux Zoé ce qui porte à 8 le nombre total de véhicules électriques soit 20 % de la flotte automobile mis à disposition des agents de la collectivité.

# Véhicules électriques et lutte contre le réchauffement climatique ave le SDE de l'Allier

Créé en 1936 pour électrifier la campagne bourbonnaise, le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier est un syndicat mixte fermé, qui regroupe toutes les communes de l'Allier (hormis les trois communes urbaines, Montluçon, Moulins et Vichy), 14 communautés de communes et les trois Communautés d'Agglomération. Elles lui transfèrent des compétences principalement pour l'organisation de la distribution publique d'électricité, de gaz, les télécommunications, l'éclairage public et la production d'énergies renouvelables.

Depuis quelques années, il propose aussi à ses communes adhérentes de nouveaux services en matière d'économie d'énergie et de nouvelles compétences facultatives comme l'achat d'électricité pour l'éclairage public et la production de chaleur-bois. Le SDE peut également, et de façon facultative, être porteur d'études ou de schémas relatifs au développement des énergies nouvelles.

Dès 2014, des groupements d'achat d'énergies ont été mis en place par le syndicat pour répondre à la législation qui oblige les collectivités à passer des marchés publics pour acheter le gaz naturel (106 membres; 97 GWh en volume de consommation annuelle et près de 4,5 millions d'euros TTC par an) et l'électricité (146 membres, 81 GWh en volume de consommation par an et près de 9 millions d'euros TTC annuels).

La procédure administrative lourde de l'appel d'offres a été prise en charge par le SDE 03 à la place des membres du groupement.

Enfin, le réseau départemental de bornes de recharge de véhicules électriques vient d'être installé sous sa maîtrise d'ouvrage et avec l'appui du Conseil Départemental et des Communautés d'Agglomération.

Même si la plus grande partie des recharges se fait à domicile, il leur est en effet apparu nécessaire de déployer un réseau public de bornes, pour lever le frein psychologique lié à la panne de batterie.

Les 75 bornes ont été réparties sur les périmètres intercommunaux : chaque Communauté de communes ou d'Agglomération dispose ainsi d'au moins une borne, la distance entre chaque borne ne dépassant pas 30 km. Le SDE 03 était chargé des travaux de mise en place des bornes, 65 accélérées (22 kW) et 10 rapides (50 kW), de marques françaises, respectivement Cahors et Lafon. Ce réseau connait un réel succès, puisque plus de 1000 recharges ont été effectuées au cours de l'été.

